



**Jean-Yves Le Déaut, député de Meurthe-et-Moselle,  
élu à l'unanimité Rapporteur Général  
du Conseil de l'Europe pour la Science et la Technologie**

L'implication de Jean-Yves Le Déaut pour la science et la technologie est indissociable de sa carrière politique. Auteur de nombreux rapports sur les questions scientifiques et technologiques et notamment sur l'organisation de la sûreté nucléaire et de la radioprotection, la société de l'information et la gouvernance d'Internet, les pesticides, les OGM, les déchets nucléaires, l'amiante, le sida, les risques industriels, les biotechnologies, les énergies renouvelables, il a aussi été chargé, par Lionel Jospin et Jean-Marc Ayrault, de deux rapports sur l'organisation de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Il a présidé l'Office Parlementaire d'Evaluation des Choix Scientifiques et Technologiques (OPECST) et a également été président de l'European Parliamentary Technology Assessment (EPTA). Il a proposé de mieux coordonner, dans le cadre du Conseil de l'Europe, les diverses instances des parlements nationaux, de réfléchir à l'organisation de l'expertise en Europe et à l'association du citoyen à la prise de décision (notamment sur les thèmes concernant la transition énergétique), d'analyser les interactions entre les progrès de la science et la préservation des règles fondamentales des sociétés démocratiques (comme par exemple étudier les liens entre le développement d'Internet et les libertés individuelles), ou encore de favoriser le développement technologique des pays européens par l'innovation.

Il participera, dans le cadre de sa nouvelle mission, à la conférence organisée en 2015 par le conseil de bioéthique du Conseil de l'Europe.

Sur les sujets au cœur des controverses entre science et société, Jean-Yves Le Déaut entend toujours avoir à l'esprit la phrase de Bertrand Russell : « *La science n'a jamais tout à fait raison ; mais elle a rarement tout à fait tort et, en général, elle a plus de chance d'avoir raison que les théories non scientifiques. Il est donc rationnel de l'accepter à titre d'hypothèse* ».

**Permanence de Jean-Yves Le Déaut - Contact : François Creusot**  
21 place Duroc – BP177 – 54706 Pont-à-Mousson  
03.83.82.13.81 / [jean-yves.le-deaut@wanadoo.fr](mailto:jean-yves.le-deaut@wanadoo.fr)